

LES PREMIERES ELECTIONS DE 2006

• **ORGANISATION**

○ **PROCEDURE**

A noter que la procédure utilisée alors reste une procédure assez intangible pour les élections qui ont suivi ou à venir, mises à part les modalités liées à la première élection ordinale ou encore au changement de la durée du mandat suite à la loi HPST.

Les électeurs des CDO sont nécessairement les masseurs-kinésithérapeutes inscrits au Tableau de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes

La notion de délai est suivante :

- un courrier est envoyé à tous les MK éligibles du département ou une information est réalisée dans le but de connaître les candidatures possibles avec la procédure de candidature, et ce 2 mois minimum avant le scrutin
- la liste des électeurs est affichée au siège du niveau concerné 2 mois avant le scrutin
- les candidatures sont closes et officialisées 1 mois avant le scrutin.

Pour toutes les autres modalités liées à la procédure, se référer au site du CNOMK.

On notera, pour finir, que :

- les conseillers départementaux sont les électeurs des Conseils Régionaux et du Conseil National
- tout MK éligible peut se présenter aux différents niveaux de représentation de l'Ordre
- c'est le CNOMK qui fixe la procédure, en respect des textes législatifs ou réglementaires, ainsi que les dates des scrutins.

○ **ORGANISATION PROPRE AUX PREMIERES ELECTIONS**

En 2006, le Ministère de la Santé était en charge de l'organisation de la première élection ordinale, déléguant ensuite les organisations locales au D.D.A.S.S pour les départements et les D.R.A.S.S pour les régions. Ainsi, ce sont les D.D.A.S.S qui ont établi officiellement les listes d'électeurs, mais aussi l'envoi du matériel d'information sur la procédure et le matériel de vote, ainsi que de gérer le scrutin en leurs locaux et enfin de permettre les tenues de premières réunions faisant suite au scrutin et permettant l'élection des premiers bureaux, notamment.

En Isère, le nombre de MK étant retenu dépassait 1500, il était alors prévu de pourvoir 14 membres du collège libéral et 4 membres du collège salarié pour les titulaires et autant pour les suppléants.

Pour mémoire, les premiers candidats étaient :

- pour le collège libéral (en précisant qu'une activité mixte appartient au collège libéral)
 - Pascal ARRIGHI
 - Marie ACHARD
 - Julien ANGIBAUD
 - Yannick ARCHAMBAUD
 - Luc BARGE
 - Henri BRAM DE ST-AMAND
 - Philippe CHAPUIS
 - Bernard COSSALTER
 - Catherine COURADE
 - Jean-Paul DAVID
 - Françoise DEVILLERS
 - Xavier GALLO
 - Michel GUERIN
 - Patrick GUILLOT
 - François GUTTIERREZ

- Roger HERRMANN
- Jean-Jacques LEMPEREUR
- Thierry MAURE
- Philippe MOREL
- Jacky OTERO
- Olivier RICHARD
- Philippe SABRIA
- Daniel SAUBIN
- Jean-Jacques VAILLANT, soit 24 candidats pour 14 x 2 postes à pourvoir
- pour le collège salarié
 - Jean-Louis CAILLAT-MIOUSSE
 - Tristan LIVAIN
 - Sandrine MONNET
 - Jacques VAILLANT
 - Véronique VION, soit 5 candidats pour 4 x 2 postes à pourvoir

- **SCRUTIN**

Ont été élus lors du premier scrutin, comme

- **LES TITULAIRES**

- *Pour le Collège Libéral*

- Marie ACHARD
- Julien ANGIBAUD
- Yannick ARCHAMBAUD
- Luc BARGE
- Bernard COSSALTER
- Catherine COURADE
- Jean-Paul DAVID
- Françoise DEVILLERS
- Xavier GALLO
- Patrick GUILLOT
- François GUTTIERREZ
- Roger HERRMANN
- Jacky OTERO
- Daniel SAUBIN

- *Pour le Collège Salarié*

- Tristan LIVAIN
- Sandrine MONNET
- Jacques VAILLANT
- Véronique VION

- **LES SUPPLEANTS**

- *Pour le Collège Libéral*

- Pascal ARRIGHI
- Henri BRAM DE ST-AMAND
- Philippe CHAPUIS
- Michel GUERIN
- Jean-Jacques LEMPEREUR
- Thierry MAURE
- Philippe MOREL
- Olivier RICHARD
- Philippe SABRIA

- **Pour le Collège Salarié**
 - Jean-Louis CAILLAT-MIOUSSE

- **PREMIERES DETERMINATIONS**

La première réunion suivant le scrutin s'est tenue dans les locaux de la D.D.A.S.S et a permis de définir les mandats pour 2, 4 & 6 ans selon un tirage au sort et d'élire le premier bureau du CDOMK 38. Jusqu'à l'élection du président, la séance a été présidée par le doyen d'âge, Jean-Paul DAVID, après que la séance ait été ouverte par la personne faisant autorité à la D.D.A.S.S.

- **LES DIFFERENTS MANDATS**

Ont été choisis pour effectuer les mandats suivants :

- de 2006 à 2008 ;
 - comme Titulaires
 - Yannick ARCHAMBAUD (Lib)
 - Catherine COURADE (Lib)
 - Jean-Paul DAVID (Lib)
 - Xavier GALLO (Lib)
 - Jacky OTERO (Lib)
 - Véronique VION (Sal)
 - comme Suppléants
 - Henri BRAM DE ST-AMAND (2^{ème} suppléant Libéral)
 - Jean-Louis CAILLAT-MIOUSSE (Salarié)
 - Michel GUERIN (3^{ème} suppléant libéral)
 - Jean-Jacques VAILLANT (1^{er} suppléant libéral)
- de 2006 à 2010 ;
 - comme Titulaires
 - Marie ACHARD (Lib)
 - Bernard COSSALTER (Lib)
 - Françoise DEVILLERS (Lib)
 - Roger HERRMANN (Lib)
 - Sandrine MONNET (Sal)
 - Daniel SAUBIN (Lib)
 - comme Suppléants
 - Pascal ARRIGHI (1^{er} suppléant libéral)
 - Philippe CHAPUIS (2^{ème} suppléant libéral)
 - Thierry MAURE (3^{ème} suppléant libéral)
 - Philippe MOREL (4^{ème} suppléant libéral)
 - Jean-Jacques LEMPEREUR (5^{ème} suppléant libéral)
- de 2006 à 2012 ;
 - comme Titulaires
 - Julien ANGIBAUD (Lib)
 - Luc BARGE (Lib)
 - Patrick GUILLOT (Lib)
 - François GUTTIERREZ (Lib)
 - Tristan LIVAIN (Sal)
 - Jacques VAILLANT (Sal)
 - comme Suppléants
 - Olivier RICHARD (1^{er} suppléant libéral)
 - Philippe SABRIA (2^{ème} suppléant libéral)

○ **LE PREMIER BUREAU**

- *Président du CDOMK38*
Jean-Paul DAVID

- *Vice-Présidents du CDOMK38*
 - **Bernard COSSALTER**
 - **Roger HERRMANN**

- *Secrétariat Général du CDOMK38*
 - *Secrétaire générale* : **Sandrine MONNET**
 - *Secrétaire général adjoint* : **Patrick GUILLOT**

- *Trésorerie du CDOMK38*
 - *Trésorière générale* : **Marie ACHARD**
 - *Trésorière adjointe* : **Véronique VION**

○ **LES COMMISSIONS**

La réunion suivante, qui s'est déroulée à l'école de mass-kinésithérapie de Grenoble, a permis de choisir les commissions du CDOMK38, de nommer ses membres et d'en choisir les responsables.

- « Tenue du tableau » :
 - Yannick ARCHAMBAUD
 - Catherine COURADE
 - Françoise DEVILLERS
 - Patrick GUILLOT
 - François GUTTIERREZ
 - Tristan LIVAIN
 - Sandrine MONNET (Responsable)
 - Jacky OTERO

- « Conciliation » :
 - Bernard COSSALTER
 - Jean-Paul DAVID (Responsable)
 - Roger HERRMANN

- « Validation des contrats professionnels » :
 - Luc BARGE
 - Patrick GUILLOT (Responsable)

- « Déontologie/Ethique » :
 - Yannick ARCHAMBAUD
 - Luc BARGE (Responsable)
 - Xavier GALLO
 - Tristan LIVAIN

- « Exercice Illégal » :
 - Julien ANGIBAUD
 - Bernard COSSALTER
 - François GUTTIERREZ (Responsable)
 - Tristan LIVAIN

- « Formations & Diffusion des pratiques professionnelles » :
 - o Marie ACHARD
 - o Françoise DEVILLERS
 - o Tristan LIVAIN (Responsable)
 - o Daniel SAUBIN
 - o Véronique VION

- « Communication » : au départ juste Catherine COURADE en charge de la communication
 - o Catherine COURADE (Responsable)
 - o Patrick GUILLOT
 - o Véronique VION

Il faut savoir qu'a été ajouté dans les mois suivants une commission « règles internes » qui s'est dissoute en 2008 avec la rédaction d'un règlement intérieur adopté par le CDOMK38 et surtout avec l'existence d'un règlement intérieur de l'ordre s'imposant aux différentes structures ordinales, et ce à l'initiative du CNOMK. La commission en question était composée de :

- Catherine COURADE
- Patrick GUILLOT
- Jacky OTERO (responsable)
- Véronique VION.